

ce même gouvernement bâtit des gares somptueuses dans les Flandres, et notamment à Tournai (?), c'est parce qu'il entend n'en construire que dans les provinces « catholiques », et qu'il se refuse à en élever dans les provinces « libérales » (pp. 117 et 173). C'est sous cette forme joyeuse que l'auteur enseigne l'histoire contemporaine de notre pays à ses compatriotes. P. VERHAEGEN.

185. B. Seeböhm Rowntree. *Land and Labour, lessons from Belgium*. London, Mac Millan, — 1 vol. in-8° de xx-633 pp. — Également en français, sous le titre de: *Comment diminuer la Misère, études sur la Belgique*. Paris, Giard et Brière. — 1 vol. in-8° de xv-652 pp.

Ce livre n'est pas un livre ordinaire. Ce n'est pas le récit de voyage d'un journaliste ni les impressions d'un observateur pressé. C'est le fruit de quatre années de recherches, pendant lesquelles, non content des documents officiels, l'auteur a couvert la Belgique d'enquêteurs. Je ne dirai pas à quelle somme se sont montées ses dépenses : mais j'affirme que personne ne connaît aujourd'hui notre pays comme cet étranger.

Son but ? L'étude des causes du paupérisme, non pas en théoricien, mais en homme pratique, en homme d'action.

L'auteur, en effet, est un grand industriel, et ce ne sera pas un mince sujet d'étonnement pour nombre de nos chefs d'entreprise que de voir celui-ci dépenser une fortune à rechercher le rapport qui existe entre la pauvreté et le système de tenure

des terres. Oui, M. Rowntree pense que le régime de la propriété privée du sol, ou plus exactement la répartition de la propriété foncière, est lié à la pauvreté comme la cause à l'effet. Il pense du moins qu'il n'y a peut-être pas d'autre remède radical au paupérisme que de faire en sorte que « l'augmentation de valeur des » terres ne provenant pas du fait » du propriétaire soit acquis à la » communauté. » Mais comme c'est un homme de science et non un rêveur, avant d'affirmer, il veut des preuves. C'est ainsi qu'il s'est mis dans la tête d'étudier dans toute l'Europe occidentale les conditions sociales des différents peuples. Il a commencé par la Belgique. La France viendra après, puis la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark.

De là, le caractère essentiellement descriptif de ce volume : l'auteur nous raconte à ses concitoyens, faisant continuellement des rapprochements avec son pays, indiquant surtout les différences, marquant ce qui est à approuver et à blâmer.

L'ouvrage comprend cinq parties et une conclusion.

Après une description géographique, physique et historique de la Belgique, la première partie s'occupe de la tenure des terres. C'est là, en quelques pages, que tiennent les résultats d'une des plus vastes enquêtes qui aient été entreprises sur notre pays : celle où M. Rowntree, suppléant à l'indigence des statistiques officielles, nous apprend combien il y a de propriétaires fonciers en Belgique et comment ils se répar-

tissent d'après la dimension de leurs propriétés. Nous savions déjà qu'il n'y a pas un seul milliardaire en Belgique. M. Rowntree nous montre qu'il n'y a pas un seul « grand » propriétaire au sens anglais du mot.

L'auteur examine ensuite les conditions de l'industrie et particulièrement de l'ouvrier, en faisant toujours des comparaisons avec son pays.

Au point de vue des salaires, de la durée du travail, de l'effet utile de l'ouvrier, notre situation est, en général, défavorable. Mais c'est ici que nous pouvons apprendre dans *quelle mesure* elle est inférieure.

La troisième partie traite de l'agriculture. Elle explique tout d'abord ce qui paraît être un paradoxe : pays à population très dense, nous restons, malgré une industrie florissante et grandissante, un pays agricole, très agricole même par rapport à l'Angleterre. Et cependant, la qualité native du sol, notamment en Flandre, n'explique pas ce phénomène. Il est dû au génie du peuple et surtout au système de tenure des terres : nulle part le sol n'est plus divisé qu'en Belgique. Nous sommes un pays typique de petites exploitations agricoles — ce qui ne veut pas dire de paysans propriétaires, puisque plus des deux tiers de la terre cultivée est louée. M. Rowntree s'attache à caractériser tout notre régime agricole. Il voit dans l'action du gouvernement, entre autres du service des Eaux et Forêts, dans l'instruction agricole, si largement répandue, dans le réseau si varié, si complet de nos associations agricoles,

des éléments de prospérité qu'il propose à ses concitoyens d'imiter.

Cette population d'agriculteurs jouit-elle cependant d'un bien-être idéal ? L'auteur analyse la situation de l'ouvrier agricole, du petit cultivateur, du grand fermier. Il n'a pas de peine à conclure qu'il ne suffit pas du morcellement des exploitations pour atteindre à l'optimum.

C'est ce qui le conduit à examiner dans la quatrième partie, « quelques facteurs ayant une influence sur la prospérité industrielle et agricole » : en premier lieu, l'état affligeant de notre instruction, qui souffre tant de nos divisions politiques, nos moyens de transport, où il y a beaucoup à louer, nos finances publiques.

Puis vient l'examen, passionnant, du niveau de la vie, ou « *Standard of life* ». L'auteur passe en revue successivement : le niveau général du bien-être (des classes laborieuses, surtout), le coût de la vie, la coopération, l'alcoolisme, le jeu et le pari, le logement, l'épargne, le paupérisme, le chômage, la natalité et la mortalité. Tout serait ici à signaler. Il y a, à chaque page, des aperçus basés sur des enquêtes originales et des comparaisons très instructives avec l'Angleterre. On suivra avec curiosité les efforts de l'auteur pour mesurer le bien-être et le coût de la vie à l'aide de ses budgets d'ouvriers et de l'analyse de leurs différents éléments. On lira aussi avec un serrement de cœur le réquisitoire formidable qu'il dresse, en termes pondérés, contre notre système de bien-faisance publique.

Les conclusions, qui terminent le volume, contiennent les « leçons » de l'expérience belge, non seulement pour les Anglais, mais pour les Belges aussi.

Ce n'est pas assez dire que de dire que cet ouvrage est remarquable. Il est unique en son genre. Jamais on n'a écrit sur la Belgique économique un livre aussi plein de faits et d'idées. A coup sûr, certaines méthodes sont un peu sommaires, certains procédés d'investigations sont discutables, et plus d'une généralisation serait à contester. Mais cela ne diminue pas le prix de cette monumentale enquête qui porte l'empreinte d'un esprit consciencieux et impartial, clairvoyant et pratique.

Ernest MAHAÏM.

186. Dém. J.-D. Drosos. Etudes d'histoire diplomatique; contribution à l'histoire diplomatique du démembrement du Royaume des Pays-Bas et de la neutralité permanente de la Belgique qui en fut le résultat. Athènes, Imprimerie Royale Raftani-Papageorgiou 1910, 47 pages.

Cette brochure a l'apparence d'une dissertation scientifique de bon aloi. Les renvois à la littérature du sujet sont fréquents; la bibliographie est abondante; les textes français, allemands, italiens ne sont pas estropiés, comme il arrive trop souvent dans les ouvrages grecs. Mais l'apparence seule est favorable à M. Drosos. Car cette soi-disant étude diplomatique n'est qu'un résumé confus d'événements bien connus; les faits politiques sont beaucoup trop rapidement et trop incomplètement expo-

sés pour que la succession des négociations diplomatiques soit intelligible. Ce qui appartient en propre à l'auteur, ce sont des réflexions naïves ou pédantes; et quant à l'appareil scientifique, c'est un vain décor qui ne masque qu'un instant le vide effrayant de cette logomachie. Beaucoup de citations sont purement de parade, destinées uniquement à faire admirer comme l'auteur est polyglotte. Pourquoi copier, dans un pareil travail, une définition allemande du *Völkerrecht* (p. 45) : *Das Völkerrecht ist ein Recht der Kulturstaaten, welche es setzen und ausüben*, etc.....; pourquoi définir d'après Jankov, *Clé de l'hist. universelle* (cité doctement en bulgare!!!) les « nations civilisées » (quatre lignes!), encore pour faire entendre que M. Drosos lit l'allemand, et ce qui est plus fort, le bulgare? Mais il serait cruel d'insister; j'aime mieux traduire candidement et littéralement l'une des quarante-sept pages de ce savant travail : « les deux peuples (le hollandais) et le belge, formèrent alors deux états distincts, souverains dans leurs relations intérieures et indépendants dans leurs relations extérieures, Etats qui délivrés du fléau des troubles internes et des soucis qui en résultent purent tourner leurs regards vers leur développement moral et matériel et par une législation éclairée occuper une place éminente dans la civilisation et le progrès parmi les autres membres de la société internationale dont font partie les Etats qui sont unis par les mêmes intérêts matériels à cause